

« PILOTER LA GESTION FINANCIERE ESSENTIELLE DE LA MICRO-ENTREPRISE ET DE LA TPE »

La proportion des créations d'entreprises sous un régime simplifié représente la grande majorité des créations d'entreprises en France, l'engouement pour ces régimes se constate dans tous les secteurs d'activités clés de l'économie, cette forme d'entrepreneuriat représente un bassin d'emploi significatif qui contribue activement à la création de la richesse nationale. Cependant, la simplicité de ces régimes, compte tenu de l'absence d'obligation de tenue d'une comptabilité, ou alors en mode ultra simplifié, laisse le dirigeant sans accompagnement ni conseils en matière de gestion financière, cela peut induire d'importantes difficultés voire la défaillance de la TPE.

La certification « Piloter la gestion financière essentielle de la micro-entreprise et de la TPE » s'inscrit dans ce contexte, les compétences validées permettent d'apporter aux dirigeants une méthode de gestion financière simple et opérationnelle permettant de constater et d'anticiper les besoins de trésorerie et la rentabilité de leur activité en temps réel et en prévisionnel. La certification s'adresse aux dirigeants et créateurs de TPE : micro-entrepreneurs, Travailleur Non Salarié, demandeurs d'emploi ayant pour projet de se mettre à son compte.

REFERENTIEL DES COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
C1. Affecter les dépenses professionnelles d'une période, en répartissant les dépenses dans des tableaux de gestion afin de préparer les plans de trésorerie et le compte de résultat de la période en temps réel.	Modalité unique à toutes les compétences : Mise en situation professionnelle - Réalisation d'un cas pratique sur tableur. Durée 4 heures. Le candidat est placé dans une situation professionnelle inspirée de la réalité en réalisant un cas pratique axé sur la gestion financière d'une TPE soumise à la TVA. Pour réaliser la Certification, le candidat utilise un tableur de type Excel qui est mis à disposition des candidats par le certificateur. Le tableur est scindé en plusieurs onglets nommés des compétences visées de C1 à C7.	C1 TABLEAU DES DEPENSES / BANQUE : Critère 1.1 A l'appui des justificatifs de « C1_MODELES DEPENSES » le candidat affecte les dépenses dans le tableau selon que les dépenses sont débitées ou non du compte bancaire : <i>- Le montant des dépenses restant à débiter en trésorerie est juste au regard du résultat attendu.</i> C1 TABLEAU DE DEPENSES /CAISSE : Critère 1.2 A l'appui des justificatifs de « C1_MODELES DEPENSES » le candidat affecte les dépenses effectuées par la caisse : <i>- Le total des paiements en espèces de la caisse est juste au regard du résultat attendu.</i> C1 TABLEAU DE TVA : Critère 1.3 A l'appui des justificatifs de « C1_MODELES DEPENSES » le candidat affecte la TVA de chaque dépense : <i>- L'acompte de TVA payé est juste au regard du résultat attendu.</i> <i>- Le montant de TVA à récupérer sur les dépenses est juste au regard du résultat attendu.</i> C1 TABLEAU DE VENTILATION DES CHARGES : Critère 1.4 A l'appui du tableau « C1_TABLEAU DES DEPENSES » le candidat affecte chaque dépense dans les postes de charges : <i>- Les dépenses sont justement affectées dans les postes de charges au regard des résultats attendus.</i> <i>- Les montants de chaque poste sont justes au regard des résultats attendus.</i>



	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
C2. Intégrer les amortissements dans la gestion financière de la période et des périodes suivantes jusqu'au terme de l'amortissement en appliquant la formule de calcul du prorata pour chaque période, afin d'impacter le compte de résultat du montant de l'amortissement.	<u>Chaque onglet intègre :</u> - Les tableaux de gestion à compléter par le candidat. - Les pièces comptables pour la réalisation du cas pratique. - Une « FICHE D'EXAMEN » qui indique les modalités d'évaluation, les critères d'évaluation et la grille de notation de la compétence concernée. Les compétences sont évaluées chronologiquement, pour chacune d'elle un pourcentage de réussite est défini. La certification est obtenue si le pourcentage de réussite attendu pour chaque compétence est atteint.	C2. TABLEAU D'AMORTISSEMENT : Critère 2.1 Le candidat traduit les informations financières d'une facture d'investissement dans le tableau d'amortissement : - <i>Le montant de l'investissement HT est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 2.2 A la consultation de l'annotation inscrite sur la facture le candidat reporte la durée totale d'amortissement prévue : - <i>La durée totale d'amortissement est juste au regard des résultats attendus.</i> Critère 2.3 Le candidat calcul le nombre de mois à amortir sur l'année en cours et le reporte dans le tableau des amortissements : - <i>La durée restant à amortir sur l'année en cours est juste au regard des résultats attendus.</i> Critère 2.4 Le candidat calcul le montant à amortir pour la période en cours : - <i>Le prorata du montant de l'amortissement pour la période analysée est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 2.5 Le candidat calcul les montants et durées à amortir pour les périodes suivantes jusqu'au terme de l'amortissement : - <i>Les durées d'amortissement des années suivantes sont justes au regard des résultats attendus.</i> - <i>Les montants d'amortissement des années suivantes sont justes au regard des résultats attendus.</i>
		CRITERES D'EVALUATION
C3. Gérer le carnet des commandes en établissant le suivi chronologique des commandes et acomptes reçus en cours, afin de valoriser les commandes en chiffre d'affaires prévisionnel et en trésorerie prévisionnelle.		C3. TABLEAU DE SUIVI DES COMMANDES : Critère 3.1 A l'appui des commandes indiquées dans la « FICHE D'EXAMEN » le candidat saisi les données financières des commandes pour la période analysée : - <i>Les montants des commandes et des acomptes sur commandes de la période analysée sont justes au regard des résultats attendus.</i> Critère 3.2 A l'appui des commandes indiquées dans la « FICHE D'EXAMEN » le candidat saisi les données financières des commandes passées pour les mois suivants : - <i>Les montants des commandes pour les 3 mois suivant la période analysée sont justes au regard des résultats attendus.</i>



		CRITERES D'EVALUATION
C4. Tenir le journal des ventes en élaborant un suivi chronologique de la facturation dans un tableau de suivi de facturation et des Avoirs, afin de valoriser les ventes en temps réel en trésorerie et en résultat.		C4 TABLEAU DE SUIVI DES VENTES : Critère 4.1 A l'appui des factures de ventes de « C4_MODELES FACTURES VENTES et AVOIRS » le candidat saisit les montants HT des factures encaissables : <i>- Les totaux des factures HT encaissables par la banque et par la caisse sont justes au regard des résultats attendus.</i> Critère 4.2 A l'appui d'une facture d'Avoir de « C4_MODELES FACTURES VENTES et AVOIRS » le candidat saisit le montant HT de la facture d'Avoir : <i>- Le montant de la facture d'Avoir HT est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 4.3 A l'appui de la facture d'Avoir de « C4_MODELES FACTURES VENTES et AVOIRS » le candidat saisit le montant de la TVA : <i>- Le montant de la TVA à récupérer sur le règlement de l'Avoir est juste au regard du résultat attendu.</i> C4 TABLEAU DE STATISTIQUES DES VENTES : Critère 4.4 A l'appui des justificatifs de « C4_MODELES FACTURES VENTES et AVOIRS » le candidat ventile les factures par type de vente : <i>- Les totaux des ventes HT de Négoce, de Services et de Produits Finis sont justes au regard des résultats attendus.</i> C4 TABLEAU DE FACTURATION RESTANT A ENCAISSER : Critère 4.5 A l'appui des justificatifs de « C4_MODELES FACTURES VENTES et AVOIRS » le candidat ventile les factures restant à encaisser pour les mois suivants : <i>- Les montants des factures restant à encaisser sont justes au regard des résultats attendus.</i>
		CRITERES D'EVALUATION
C5. Gérer le compte de TVA en établissant un reporting des opérations de TVA collectée sur le chiffre d'affaires et de TVA déductible payée sur les achats, afin de		C5 TABLEAU DU COMPTE DE TVA » : Critère 5.1 Le candidat vérifie le montant de TVA importé provenant des factures de ventes de « C4_TABLEAU DE SUIVI DES VENTES » : <i>- Le montant de la TVA collectée sur le Chiffre d'affaires est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 5.2 Le candidat vérifie le montant de TVA importé, issu de la facture d'Avoir de « C4_TABLEAU DE SUIVI DES VENTES » :



déterminer le solde de TVA et le besoin de trésorerie qui en découle.		- Le montant de TVA à récupérer sur les Avoirs est juste au regard du résultat attendu. Critère 5.3 Le candidat vérifie le montant de TVA importé issu de « C1. TABLEAU DE TVA » : - La TVA payée sur les Achats de la période est juste au regard du résultat attendu. Critère 5.4 Le candidat vérifie le montant des acomptes provisionnels trimestriels de TVA payés, importés de « C1_TABLEAU DE TVA » : - Le montant des acomptes provisionnels versé aux impôts est juste au regard des résultats attendus. Critère 5.5 Le candidat vérifie par calcul le solde débiteur ou créditeur de TVA de la période : - Le solde de TVA de la période est juste au regard du résultat attendu.
		CRITERES D'EVALUATION
C6. Établir les plans de trésorerie en temps réel et en prévisionnel en tenant compte des dépenses non encore débitées et des recettes non encore encaissées, afin de déterminer les besoins de trésorerie de la période et des mois suivants.		C6 TABLEAU DE TRESORERIE DE LA PERIODE : Critère 6.1 Le candidat inscrit « le montant total des opérations restant à débiter » issu de « C1_TABLEAU DES DEPENSES » : - Le montant total des dépenses restant à débiter est juste au regard du résultat attendu. Critère 6.2 A l'appui des consignes de la « FICHE D'EXAMEN » le candidat saisi le solde du relevé du compte bancaire : - Le solde du compte à la banque est juste au regard du résultat attendu. Critère 6.3 Le candidat reporte le solde débiteur ou créditeur de TVA de la période issu de « C5_TABLEAU DE TVA » : - Le solde de TVA de la période est juste au regard du résultat attendu. Critère 6.4 A l'appui des consignes de la « FICHE D'EXAMEN » le candidat saisi des charges financières prévues d'être débitées d'ici la fin de la période analysée : - Le total des débits du mois en cours est juste au regard du résultat attendu. Critère 6.5 Le candidat reporte les commandes à facturer issues de « C3_ TABLEAU DE SUIVI DES COMMANDES » et les factures restant à encaisser issues « C4_TABLEAU DE SUIVI DES VENTES » : - Le Total des crédit du mois en en cours est juste au regard du résultat attendu. Critère 6.6 Le candidat vérifie le solde de trésorerie de la période analysée « ECART RECETTES/DEPENSES de M.O : - Le solde de trésorerie de la période analysée est juste au regard du résultat attendu.

		C6. TABLEAU PREVISIONNEL DE TRESORERIE : Critère 6.7 A l'appui des consignes indiquées dans la « FICHE D'EXAMEN » le candidat construit le prévisionnel de trésorerie et détermine les soldes de trésorerie pour les 11 mois à venir : <i>- Les soldes de trésorerie cumulés des périodes M+1 jusqu'à M+11 sont justes au regard des résultats attendus.</i>
		CRITERES D'EVALUATION
C7. Déterminer le résultat de l'activité en temps réel en établissant les soldes intermédiaires de gestion, afin de connaître le bénéfice ou la perte de la période analysée.		C7 COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE : Critère 7.1 A l'appui des consignes de la « FICHE D'EXAMEN » le candidat saisi le montant des ENCOURS DE TRAVAUX OU DE PRESTATIONS DE SERVICE : <i>- Le montant des encours de travaux ou de prestations de service est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 7.2 Le candidat vérifie les montants des ventes importés de « C4_TABLEAU DE SUIVI DES VENTES » : <i>- Le Solde Intermédiaire de Gestion 1 : CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA PERIODE est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 7.3 A l'appui des consignes de la « FICHE D'EXAMEN » le candidat saisi les montants des variations de stocks : <i>- Les montants des variations de stocks de marchandises et de matières premières sont justes au regard des résultats attendus.</i> Critère 7.4 : Le candidat vérifie les montants des achats, importés de « C1_TABLEAU DE VENTILATION DES CHARGES » et détermine les MARGES BRUTES de la période : <i>- Le solde Intermédiaire de gestion 2 : MARGE BRUTE GLOBALE est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 7.5 Le candidat vérifie les montants des frais généraux importés de « C1_TABLEAU DE VENTILATION DES CHARGES » et détermine la VALEUR AJOUTEE de la période : <i>- Le solde Intermédiaire de gestion 3 : VALEUR AJOUTEE est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 7.6 Le candidat vérifie le montant des charges de rémunération importé de « C1_TABLEAU DE VENTILATION DES CHARGES » et détermine l'EXCEDENT BRUTE D'EXPLOITATION de la période :

		- <i>Le solde Intermédiaire de gestion 4 : EXCEDENT BRUTE D'EXPLOITATION est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 7.7 Le candidat saisi la dotation aux amortissement de la période, importé de « C2_TABLEAU D'AMORTISSEMENT » et détermine le RESULTAT D'EXPLOITATION de la période : - <i>Le solde Intermédiaire de gestion 5 : EXCEDENT BRUTE D'EXPLOITATION est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 7.8 Le candidat vérifie le montant des frais financiers importé de « C1_TABLEAU DE VENTILATION DES CHARGES » et détermine le RESULTAT FINANCIER de la période : - <i>Le solde Intermédiaire de gestion 6 : Le RESULTAT FINANCIER est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 7.9 Le candidat détermine le RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS* de la période : - <i>Le solde Intermédiaire de gestion 7 : Le RCAI* est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 7.10 A l'appui des consignes la « FICHE D'EXAMEN », le candidat saisi les informations financières concernant les recettes exceptionnelles : - <i>Le Solde Intermédiaire de Gestion 8 : le RESULTAT EXCEPTIONNEL est juste au regard du résultat attendu.</i> Critère 7.11 Le candidat détermine le Résultat de la période analysée. - <i>Le résultat de la période, (bénéfice ou perte), est juste au regard des résultats attendus.</i>
--	--	---